

SCRIME - LABRI

Bât [A37]

contact-scrime@labri.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

**Compte-rendu**  
**Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME**  
**Lundi 14 novembre 2016 à 17h**  
**Salle 74 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux**

**Ordre du jour :**

- Approbation du CR de la réunion du 19 juin 2016
- Proposition de constitution du COSA élargi
- Présentation par Edgar Nicouleau du projet avec l'agglomération d'Angoulême et le pôle image et proposition d'adhésion au GIS
- Informations sur les projets du SCRIME
- Budgets prévisionnels 2016 et 2017
- Questions diverses

**Présents :** Laurence Barrière (CRNA), Adeline Nazarenko (CNRS, en visio-conférence), Vanessa Oltra (UB, culture art et science), Caroline Rosoor (CRR), Vincent Koziarz (UB, département Sciences et Technologies), Valérie Vigneras (Bordeaux INP), Jean-Philippe Domenger (LaBRI), Myriam Desainte-Catherine, György Kurtàg.

**Excusé :** Pierre Blanc

**CR**

**I)** Approbation du CR du 19 juin : à la demande du CRR, la phrase suivante du point 2 est enlevée "Le comité se prononce en faveur de cette proposition". Celle-ci fait suite à "La mission du DA consiste maintenant à nourrir les travaux du COSA et la saison est enlevée".

**II)** Proposition de constitution du COSA élargi : la direction informe le comité des travaux de construction du comité scientifique et artistique élargi qui ont été conduits depuis le mois de juin au sein de plusieurs réunions avec les équipes scientifiques et artistiques du SCRIME. Notamment la réunion du 12 juillet dont le compte-rendu est

fourni a proposé une constitution et une définition des missions de ce COSA élargi en articulation avec celles du COSA défini dans le GIS, composé d'une direction, d'une direction scientifique, d'une direction artistique et d'une coordination art et science. Une discussion s'engage sur les membres proposés et sur les missions définies. Notamment, il est décidé d'ajouter aux missions du directeur artistique (resp. scientifique) la mission de mise en œuvre de la politique artistique (resp. scientifique) définie par le COSA élargi. Cette proposition est alors acceptée.

**III) Proposition d'Edgar Nicouveau à la direction artistique :** la direction rappelle au comité que lors du COPIL du 19 juin, le nom de Laurent Soulié, professeur au CRR, avait été évoqué pour assurer la direction artistique du SCRIME. Or celui-ci n'ayant pas souhaité assurer cette fonction dans les conditions proposées, la réunion de préparation du COSA élargi qui s'est tenue le 12 juillet a débattu de cette question et la candidature d'Edgar Nicouveau, professeur du conservatoire d'Angoulême, s'est dégagée. Certains membres du COPIL s'interrogent alors sur la nécessité pour le SCRIME d'avoir une direction artistique et reviennent sur ce terme qui leur paraît inadéquat. De plus, les conditions proposées par l'agglomération d'Angoulême ne sont pas encore définies ce qui interroge les membres du comité sur la réelle possibilité d'implication d'Edgar Nicouveau en tant que directeur artistique du SCRIME. La direction du SCRIME explique qu'il y a urgence à remplacer le directeur artistique pour que le SCRIME puisse fonctionner cette année et qu'elle soutient fortement la candidature d'Edgar Nicouveau. Suite à la présentation d'Edgar Nicouveau de sa candidature devant le comité, il est décidé qu'Edgar Nicouveau serait nommé pour 6 mois, le temps de clarifier les conditions proposées par l'agglomération d'Angoulême et de dresser un bilan sur cette période d'expérimentation.

**IV) Projet avec l'agglomération d'Angoulême et le pôle image et proposition d'adhésion au GIS :** le COPIL donne son accord de principe pour étudier l'adhésion de l'agglomération d'Angoulême et du pôle image, dont la participation doit être clarifiée. La direction du SCRIME doit organiser une rencontre vers février entre le COPIL, la direction de la culture de l'agglomération d'Angoulême, et la direction du pôle image pour débattre de ces questions.

**V) Informations sur les projets du SCRIME :** 9 résidences sont en projet dont 7 font l'objet d'une demande de soutien IdEx. Deux d'entre elles sont présentées par la direction :

- Instrument sonotactile de Pascale Criton en appui sur le LOMA et le LaBRI qui consiste à développer un dispositif pour "écouter autrement" et s'adressant aussi bien à un public sourd ou entendant.

- Quarré de Pierre Cochard qui consiste à développer un dispositif nomade pour étudier de nouveaux modes d'interaction et de concerts participatifs.

Cinq résidences sont en construction, notamment :

- une création de Gérard Pape, du CLSI et ancien directeur des ateliers UPIC de Iannis Xenakis, et le projet de la recréation du Diatope de Iannis Xenakis.

- un projet autour de Didier Lockwood avec un séminaire pédagogique et un événement du genre "Best of Didier Lockwood" avec diffusion sur l'acousmonium du SCRIME lors des Campulsations.

**VI) Budgets prévisionnels 2016 et 2017 :** la direction informe le comité d'une réunion à la Direction Générale de la Création Artistique le 13 octobre, à l'issue de laquelle le nouveau délégué musique Marc-Olivier Dupin, a encouragé le SCRIME à faire une demande à la hausse pour 2017. C'est ainsi que la direction du SCRIME présente deux budgets dans deux hypothèses, l'une correspondant aux recettes habituelles, et l'autre à des demandes revues à la hausse pour la DGCA (170k€), pour la DRAC (30k€) et pour le CRNA (30k€). Cette proposition est approuvée, Laurence Barrière s'abstenant concernant la demande de 30k€ au CRNA.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19h.

**La prochaine réunion du COPIL est fixée au 10 avril 2017 à 16h30.**

### **Description des missions du COSA élargi**

Le COSA propose la politique scientifique et artistique du SCRIME et la stratégie de valorisation des projets en adéquation avec les moyens du SCRIME. Les missions opérationnelles suivantes sont assurées par les membres de ce comité :

- Sélection des projets A&S, cadrage scientifique, artistique et logistique des résidences, suivi et évaluation des projets en cours.

- Stratégie d'équipement en matériel de recherche scientifique et de création artistique pour la réalisation des projets du SCRIME.
- Veille appels à projets, veille technologique, constitution de réseaux d'acteurs partenaires du SCRIME.
- Pilotage des actions de rayonnement, sensibilisation grand public et des actions pédagogiques.
- Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.
- Participation à l'élaboration des rapports d'activité et des dossiers de demande de subvention.

### **Comité scientifique**

- Stratégie de publication scientifique, pilotage de conférences, séminaires, invitations.
- Stratégie d'équipement en matériel de recherche scientifique pour la réalisation des projets du SCRIME.
- Pilotage scientifique des actions de rayonnement, de sensibilisation grand public, et des actions pédagogiques, création d'enseignements dans les établissements partenaires.

### **Direction scientifique**

- Mise en œuvre de la politique scientifique définie par le COSA élargi
- Pilotage du comité scientifique : organisation des réunions et rédaction des compte-rendus.
- Participation aux travaux du comité scientifique et suivi.
- Représentation de la structure auprès des tutelles, partenaires et réseaux culturels et scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.

## **Comité artistique**

- Stratégie de production des œuvres, pilotage de concerts, séminaires, invitations et politique de commandes artistiques, définition de ligne graphique pour la communication.
- Pilotage artistique des actions de rayonnement, sensibilisation grand public et des actions pédagogiques.
- Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.

## **Direction artistique**

- Mise en œuvre de la politique artistique définie par le COSA élargi
- Pilotage du comité artistique : organisation des réunions et rédaction des compte-rendus.
- Participation aux travaux du comité artistique et suivi.
- Représentation de la structure auprès des tutelles, partenaires et réseaux culturels et scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.

## **Constitution du COSA élargi**

Le COSA élargi est l'union des comités scientifique et artistique.

Jean-Louis Di Santo, Patrice Dugornay, François-Xavier Féron, Hugues Genevois, Philippe Guillem, Martin Hachet, Pierre Hanna, Christophe Havel, Pierrick Legrand, Sylvain Marchand, Edgar Nicouleau, Jean-Michel Rivet, Matthias Robine, Jean-Luc Rouas, Catherine Semal, Laurent Soulié, Pierre-Henri Vulliard